



JOURNÉE DU
**DÉVELOPPEMENT DE L'HABITATION
COMMUNAUTAIRE ET SOCIALE 2025**

MONTRÉAL - 13 MAI 2025

Bâtir ensemble : 20 % de logements communautaires et sociaux pour transformer le Québec

Nous, organismes engagés dans le développement, le maintien et la défense du logement communautaire et social au Québec, affirmons notre volonté de parler d'une voix forte et cohérente, dans le respect des missions et des ancrages de chacun.

À travers ce communiqué commun, nous souhaitons exprimer notre convergence sur des principes clés, tout en laissant place à la diversité des approches, des synergies de croissance des organisations et des réalités territoriales pour bâtir une réponse à la fois solide, cohérente et enracinée.

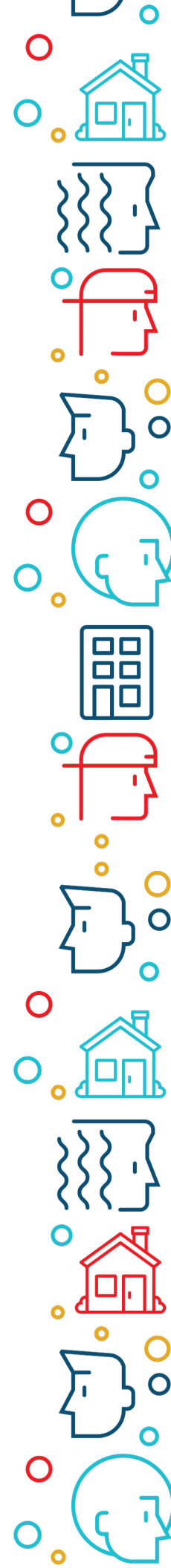
Actions communes

1 Agir collectivement pour augmenter les investissements publics et privés à la hauteur des besoins afin de protéger et valoriser le logement communautaire et social mené par et pour les communautés.

- Mettre en place une table sectorielle sur le financement dans le but de concevoir des outils financiers complémentaires et intégrés aux programmes gouvernementaux ;
- Mettre à jour, produire et partager des analyses, des études et des recherches appuyées sur des données probantes et accessibles ;

2 Renforcer la complémentarité entre nos organisations, en mutualisant nos connaissances, nos ressources et nos pratiques pour maximiser notre impact et éviter les duplications.

- Tendre vers une vision partagée du développement des compétences nécessaires et complémentaires pour tous les acteurs impliqués dans les organismes en habitation communautaire et sociale ;
- Développer des parcours de formation structurés pour l'ensemble de l'écosystème de logement communautaire et social afin de consolider les compétences, partager les savoirs et soutenir la relève ;
- Reconnaître et encourager les regroupements d'organismes dans une approche volontaire adaptée aux réalités régionales ;



3 Promouvoir des modèles durables, équitables et participatifs qui placent les communautés au cœur des décisions.

- Assurer des milieux de vie inclusifs, complets et résilients ;
- Mettre en place une table sectorielle sur le maintien des actifs en habitation communautaire et sociale ;

4 Collaborer avec les municipalités et les gouvernements pour mettre en œuvre des solutions structurantes et déployer une vision cohérente à l'échelle du Québec.

- Contribuer à faire évoluer les cadres législatif, réglementaire et fiscal pour prendre en compte la valeur ajoutée des modèles d'habitation communautaire et social ;
- Conjointement avec la SHQ et la SCHL, assurer l'accès aux données sur l'écosystème et voir à les maintenir à jour ;

Cet ensemble d'actions communes marque une étape dans la construction d'un collectif pour un Québec plus juste, plus solidaire et mieux habité.

Il appelle des suites concrètes : le développement d'une feuille de route partagée, des chantiers de collaboration et un mécanisme de suivi régulier.

C'est avec nos forces conjuguées que nous pourrons transformer durablement le paysage de l'habitation communautaire et sociale.

